

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 18/05/2018

RAPPORT N° CD2018-05/ 1/ 5 DOSSIER N° 2675	CD-ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL ET FINANCES
---	--

Origine :	Direction Générale des Services/Direction des Finances et Budget
-----------	--

COMPTE DES RECETTES ET DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2017

I. RÉSUMÉ

Il est soumis à votre approbation le compte administratif de l'exercice 2017.

II. OBJET DU RAPPORT

Conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982, il revient au Conseil Départemental d'arrêter les comptes du Département au titre de l'année écoulée, avant le 30 juin de l'exercice en cours.

Tel est l'objet du présent rapport consacré à l'examen du Compte Administratif de l'année 2017.

Avant de procéder à une analyse détaillée du compte administratif intégrant une approche dynamique portant sur l'évolution des finances départementales durant la période 2008-2017, je vous invite à l'examen des résultats de l'exercice 2017.

o

o o

Je rappellerai en premier lieu que le budget départemental comporte :

- un budget principal qui retrace l'essentiel des opérations de dépenses et de recettes liées à l'activité des services départementaux et à la mise en œuvre des politiques départementales.
- deux budgets annexes qui concernent le Laboratoire Départemental d'Analyses dont une partie de l'activité présente un caractère commercial et le Parc Départemental intégré au Conseil Départemental depuis le 1^{er} janvier 2011.

Les résultats globaux du budget principal sont les suivants :

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	28 224 112,56 €	171 674 080,62 €	199 898 193,18 €
Recettes encaissées au cours de l'exercice	30 256 423,99 €	171 714 414,22 €	201 970 838,21 €

- Résultat de gestion.....+ 2 072 645,03 €

Fonctionnement : + 40 333,60 €

Investissement : + 2 032 311,43 €

- Résultat 2016 reporté de fonctionnement.....+ 5 912 742,75 €

- Résultat 2016 reporté d'investissement.....+ 1 198 301,99 €

Excédent de clôture 2017 : + 9 183 689,77 €

Ce résultat a été intégré au Budget Primitif 2018 par anticipation soit + 3 230 613,42 € en investissement et + 5 953 076,35€ en fonctionnement. Le résultat provisoire de clôture est équivalent au résultat définitif de clôture.

Le tableau ci-après retrace l'état d'exécution du budget 2017 par section.

- EXECUTION DU BUDGET 2017 -

<i>Section</i>	<i>Dépenses</i>	<i>% de réalisation</i>	<i>Part du budget réel</i>	<i>Recettes</i>	<i>% de réalisation</i>	<i>Part du budget réel</i>
Investissement	28 224 112,56 €	83,49 %	14,12 %	30 256 423,99 €	89,50%	14,98 %
Fonctionnement	171 674 080,62 €	95,66 %	85,88 %	171 714 414,22 €	95,70 %	85,02 %
Total	199 898 193,18 €	93,73 %	100 %	201 970 838,21 €	94,71 %	100 %

La réalisation globale des dépenses est satisfaisante puisqu'elle avoisine les 94 % (97 % en 2014, 95 % en 2015 et 2016). Quant aux recettes, le taux de réalisation de près de 95 % peut être considéré comme très convenable.

En Investissement :

- Un taux de réalisation pour les dépenses égal à plus de 83 % (93 % en 2014, 83,96 % en 2015 et 87,92 % en 2016).

- Pour les recettes, un taux de près de 90 % (89 % en 2014, 85 % en 2015 et 91,6 % en 2016) qui peut être jugé très satisfaisant.

En Fonctionnement :

- Un taux de réalisation optimal pour les dépenses à 96 % (97,5 % en 2014, 97,3 % en 2015 et 96,64 % en 2016), les inscriptions budgétaires ayant en effet été inscrites au plus juste.
- Le taux de réalisation des recettes avoisine pour cette année 2017 les 96 % (98,6 % en 2014, 98,2 % en 2015 et 99 % en 2016).

MONTANT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Comptes Administratifs de 2008 à 2017

Dépenses d'Investissement (en euros)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Investissements directs	18 875 102	21 131 550	17 879 186	17 473 385	19 038 441	20 869 281	15 503
Investissements indirects	8 283 189	7 325 952	7 044 925	7 276 112	6 648 307	6 829 091	6 002
TOTAL	27 158 291	28 457 502	24 924 111	24 749 497	25 686 748	27 698 372	21 505

Mouvements financiers	13 140 140	11 216 348	10 276 329	23 023 281*	11 219 291	10 532 756	11 936
dont remboursement du capital de la dette	8 608 964	8 088 161	8 561 448	8 870 351	8 847 598	8 583 973	8 893

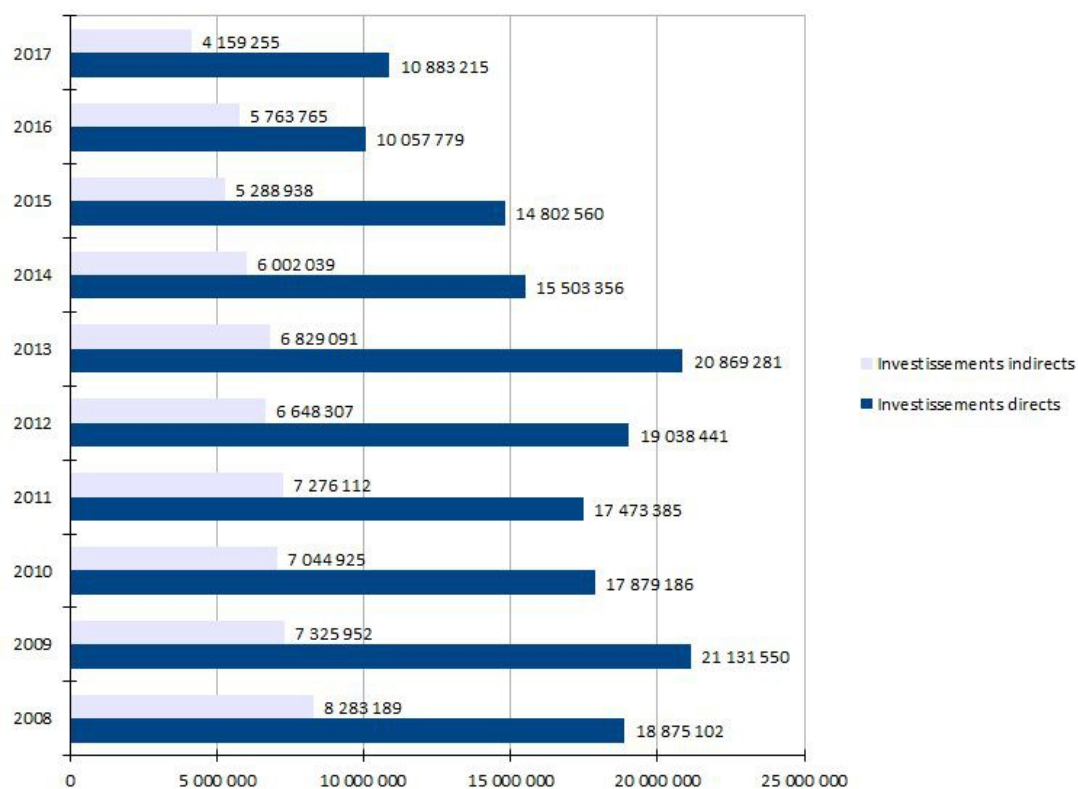
Encours au 31 décembre	75 326 653	77 038 494	77 477 047	77 881 697	80 934 097	84 300 122	87 806
------------------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	--------

*** Remarque concernant l'exercice 2011 :**

Sur ces 23 M€ de réalisation :

- 9,350 M€ correspondent à des réimputations comptables qui ont fait l'objet d'un mandatement en dépenses et d'un recouvrement pour un même montant en recettes.
- 3,350 M€ ont été remboursés en mai et remobilisés en décembre. Cette opération effectuée sur un emprunt DEXIA, assorti d'une option de tirage et remboursement, a permis à la fois de diminuer la surtrésorerie constatée depuis le début de l'année et d'économiser les intérêts de cet emprunt sur la période de remboursement (15 mai au 15 décembre).

Evolution des investissements directs et des investissements indirects
de 2008 à 2017



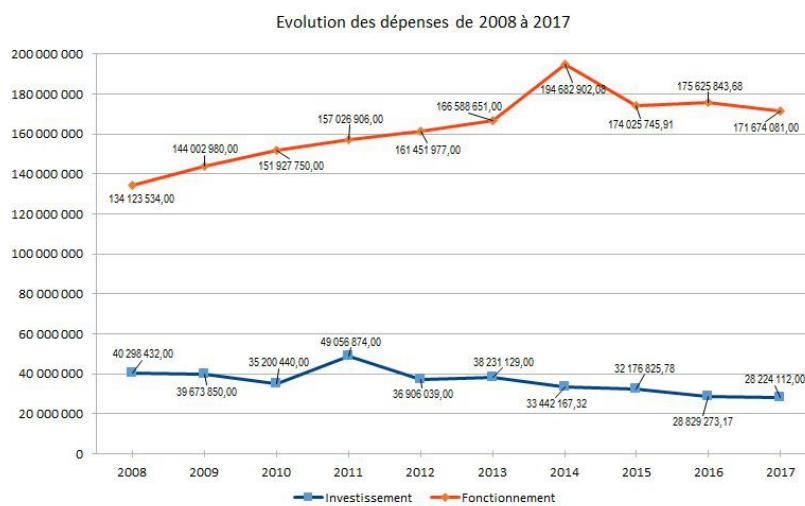
MONTANT DES DÉPENSES RÉALISÉES DE 2008 A 2017

Comptes Administratifs (en euros)

ANNÉES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Section d'Investissement	40 298 432,00*	39 673 850,00*	35 200 440,00*	49 056 874,00*	36 906 039,00*	38 231 129,00*	33 442 167,32*
Section de Fonctionnement	134 123 534,00	144 002 980,00	151 927 750,00	157 026 906,00	161 451 977,00	166 588 651,00	194 682 902,08 ⁽¹⁾
TOTAL	174 421 966,00	183 676 830,00	187 128 190,00	206 083 780,00	198 358 016,00	204 819 780,00	228 125 069,40

* hors solde d'exécution reporté de l'année N-1

⁽¹⁾ dont régularisation TVA transports scolaires années 2011 à 2013



LES DÉPENSES

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Réalisées lors de l'année 2017, les dépenses d'investissement se sont élevées à 28 224 112 € représentant près de 14,12 % des dépenses totales de l'exercice.

L'exécution de ces dépenses, présentées par fonction, appelle les commentaires suivants :

A/ LES ÉQUIPEMENTS DÉPARTEMENTAUX **10 883 215 €**

1) SERVICES GÉNÉRAUX..... 587 493 €

Les frais d'insertion pour les marchés publics se sont établis à 4 422,91 €, l'achat de matériels techniques et le mobilier à 19 744,39 €.

Dans le domaine de l'informatique et de la téléphonie, un montant de 434 073 € de crédits a été réalisé au cours de l'exercice dont :

- études informatiques.....	28 712 €
- acquisitions de logiciels.....	74 243 €
- acquisitions de matériels informatiques et de réseaux.....	331 118 €

Pour les bâtiments relevant de la fonction "services généraux", les travaux et études se sont élevés à 141 117 €.

Les principaux travaux ont été les suivants :

- Etudes diverses.....	23 728 €
- 12 avenue Pierre Leroux à Guéret : travaux divers (suppression d'une marche, remplacement menuiserie vandalisée.....)	11 579 €
- 5 rue Alexandre Guillon à Guéret : réfection de la toiture-terrasse.....	44 818 €
- 7 avenue de Laure à Guéret (Médecine préventive) : mise en accessibilité.....	4 343 €
- 8 rue Ingres à Guéret (DISC) : remplacement de volets.....	5 652 €
- Remise en état des chaufferies (contrat P3 du marché de fourniture de chaleur).....	38 954 €

2) SÉCURITÉ..... 38 831 €

- Caserne de gendarmerie de La Courtine : remplacements des baies vitrées des logements, révision des menuiseries, mise en accessibilité.

3) ENSEIGNEMENT..... 1 259 579 €

- Collèges :

Outre un crédit de 108 754 € réservé à l'acquisition de matériel scolaire et 114 549 € pour l'acquisition de matériel informatique, téléphonique et de logiciels, les dépenses liées aux travaux de grosses réparations dans les collèges se sont élevées à 892 652 €.

Pour l'année 2017, les principales opérations sont définies ci-après :

Au titre de l'entretien technique :

- Collège d'Ahun : remplacement d'une baie vitrée du foyer, réfection des gouttières du bâtiment historique, remplacement de pompes de la chaufferie et d'un ballon d'eau chaude sanitaire pour 21 776 €,
- Collège d'Auzances : réfection des gouttières des logements de fonction pour 7 358 €,
- Collège de Bénévent-l'Abbaye : remplacement des portes d'accès au vestiaire et au bâtiment principal pour 6 347 €,
- Collège de Bourganeuf : réfection partielle des gouttières du bâtiment historique et mise en conformité de l'ascenseur pour 10 226 €,
- Collège de Crocq : aménagement du local de convivialité pour 1 947 €,
- Collège de Dun-le-Palestel : réfection du réseau d'eau dans la cour pour 10 872 €,
- Collège Martin Nadaud de Guéret : remplacement d'une porte d'accès depuis le préau et ajout de prises électriques dans les salles de sciences pour 6 477 €,
- Collège de Parsac : réfection du sol sous la table de tennis de table pour 4 225 €,
- Collège de Saint-Vaury : réfection du sol PVC d'une salle de classe pour 5 919 €.

Au titre de la modernisation du patrimoine :

- Collège de Parsac : solde des travaux de construction d'une salle d'évolution et d'un préau pour 335 963 €.

Au titre de l'amélioration du cadre de vie :

- Collège d'Ahun : réfection des sols d'une salle de classe (y compris désamiantage) : 19 100 €,
- Collège de Chénérailles : insonorisation de plusieurs salles de classe pour 19 966 €,
- Collège de Saint-Vaury : réfection des sols d'une salle de classe (y compris désamiantage) pour 18 041 €.

Au titre du programme de grosses réparations au clos et couvert :

- Collège d'Ahun : remplacement de menuiseries extérieures pour 31 327 €,
- Collège de Boussac : début des travaux de reprise de la couverture pour 29 507 €,
- Collège Martin Nadaud de Guéret : réfection de la toiture du foyer pour 26 352 €,

- Collège Jules Marouzeau de Guéret : remplacement de menuiseries extérieures pour 45 432 €.

Au titre de l'accessibilité et de la sécurité :

- Collège d'Ahun : travaux de mise en accessibilité pour 17 063 €,

- Collège Martin Nadaud de Guéret : travaux de mise en accessibilité pour 105 919 €.

Au titre des études :

- Tous collèges : audits énergétiques pour 68 640 € et études diverses pour 11 252 €,

- Collège de Bourgneuf : étude du remplacement de l'alarme incendie pour 10 800 €.

- Hors collèges :

Les travaux et études relatifs aux bâtiments relevant de cette fonction se sont élevés à 143 626 € pour le renforcement de la charpente et réfection du clocheton du bâtiment sis 1 avenue Marc Purat à Guéret (études comprises).

Dépenses relatives aux travaux dans les collèges de 2012 à 2017

ETABLISSEMENT	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	
	Crédits consommés	Crédits consommés	Crédits consommés	Crédits consommés	Crédits consommés	C
AHUN	-	182,39 €	69 416,00 €	28 092,00 €	-	2
AUZANCES	29 199,59 €	64 136,33 €	40 631,00 €	13 819,00 €	17 995,00 €	
BENEVENT-L'ABBAYE	8 944,84 €	-	73 854,00 €	8 174,00 €	29 089,00 €	
BONNAT	2 509,09 €	258 327,54 €	4 569,00 €	-	8 379,00 €	
BOURGANEUF	7 639,03 €	-	-	-	-	
BOUSSAC	-	2 744,82 €	11 929,00 €	15 600,00 €	-	
CHAMBON-SUR-VOUEIZE	-	-	1 036,00 €	-	-	
CHATELUS-MALVALEIX	17 354,86 €	-	253 051,00 €	16 565,00 €	11 010,00 €	
CHENERAILLES	11 216,38 €	578 126,94 €	353 508,00 €	48 349,00 €	5 220,00 €	
CROCQ	107 303,91 €	5 493,94 €	271 090,00 €	12 661,00 €	-	
DUN LE PALESTEL	4 154,31 €	274 503,75 €	53 630,00 €	75 011,00 €	90 501,00 €	
FELLETIN	6 969,93 €	301 873,75 €	475 062,00 €	27 664,00 €	18 973,00 €	
GUERET - J. MAROUZEAU	23 074,70 €	18 757,23 €	86 905,00 €	66 341,00 €	43 009,00 €	
GUERET - M. NADAUD	-	582 996,16 €	27 693,00 €	2 993,00 €	8 449,00 €	1
PARSAC	-	72 298,00 €	2 052,00 €	215 099,00 €	806 086,00 €	3
SAINT-VAURY	80 301,85 €	454 276,14 €	22 920,00 €	16 712,00 €	15 937,00 €	
Diagnostics-études	23 112,70 €	38 247,81 €	45 676,00 €	137 614,00 €	15 543,00 €	1
Plans de sécurité	151,33 €	848,81 €	-	-	-	
Voirie	-	-	-	-	-	
Divers	-	-	2 081,00 €	-	-	
Totaux	321 932,52 €	2 652 813,61 €	1 795 103,00 €	684 694,00 €	1 070 191,00 €	1 4

4) CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS

ET LOISIRS..... 158 710 €

Les études et travaux se sont élevés à 91 867 € :

- Centre de Super-Besse : remplacement de menuiseries.....	19 934 €
- Centre de Saint-Palais : mise aux normes diverses et réfection de la couverture du bâtiment 8.....	23 723 €
- 1 avenue René Cassin (Conservatoire Emile Goué) : mise en accessibilité.....	10 109 €
- Rue des Lilas à Guéret (Bibliothèque Départementale de la Creuse) : mise en accessibilité.....	11 182 €
- Centre Culturel Artistique Jean Lurçat d'Aubusson : travaux divers.....	10 311 €
- 30 rue Franklin Roosevelt à Guéret (Archives départementales) : remplacement de moquettes dans les circulations, pose d'un robinet dans le logement.....	16 007 €

Il convient d'ajouter à ces dépenses les acquisitions de mobilier pour la Bibliothèque départementale à hauteur de 29 378 € et 1 609 € pour le service des Archives (achat vitrine). 35 000 € ont été consacrés aux prestations externes de numérisation des archives (registres état civil, répertoires hypothèques).

5) ACTION SOCIALE..... 161 727 €

Au titre de l'action sociale, les études et travaux sont ressortis à 161 727 € avec principalement :

- Etudes : Maîtrise d'œuvre électricité Trace de Pas... ..	6 748 €
- UTAS de Boussac : mise en accessibilité.....	19 817 €
- Maison du Département de Bourganeuf : solde des travaux et de la mission de maîtrise d'œuvre.....	71 338 €
- 13 rue Joseph Ducouret à Guéret (PJS) : réfection des gouttières.....	59 652 €
- 2 bis avenue de la République à Guéret (MDPH) : mise en accesibilité...	10 693 €

6) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES..... 8 466 465 €

Les travaux et études sont ressortis à 110 385 € avec comme principales opérations :

- 14 avenue Pierre Leroux à Guéret : marquage du parking, remplacement de luminaires, remplacement de revêtement de sols, étude remplacement alarme incendie... ..	27 537 €
- Installation d'une usine de fabrication de saumure au centre d'exploitation de Felletin.....	57 299 €
- Solde des travaux de couverture du silo à sel du centre d'exploitation de Royère-de-Vassivière.....	2 134 €
- Grosses réparations dans les centres d'exploitation.....	17 657 €

Les dépenses 2017, au titre de la voirie départementale, se sont élevées à 8 332 387 € et se décomposent comme suit :

Au titre du Programme Routier d'Intérêt Départemental..... 12 832 €

Il s'agit du solde des travaux d'aménagement de la RD56 entre le carrefour avec la RD15 et le PR 32+750 sur la commune de Bonnat qui dessert notamment les entreprises DILISCO et SEELEC et qui a été mis en service en décembre 2016.

Au titre du Programme Routier d'Intérêt Régional..... 2 194 717 €

Il s'agit de la première tranche des travaux d'aménagement de la RD990 entre le lieu-dit "La Clide" et "La Seiglière" (section "La Clide" – Voie communale du "Bignat") sur la commune de Moutier-Rozeille (dont les travaux s'achèveront en 2018) et du solde des travaux de renforcement de l'itinéraire de déviation mise en œuvre pour ce chantier (RD982 entre "La Clide" et "Côte Ribière").

La recette perçue dans le cadre de la convention relative à l'aménagement de l'axe routier structurant Est-Limousin et de la RD941 avec la Région Nouvelle-Aquitaine s'élève à 953 308 €.

Au titre des grosses réparations..... 5 251 249 €

- Grosses réparations aux chaussées..... 1 403 449 €
- Traverses..... 1 135 470 €
- Programmes d'axes..... 2 712 330 €

Les projets les plus importants ont été les suivants :

Grosses réparations

Le programme a porté sur :

- des travaux de renforcement de voirie..... 1 305 063 €
- la signalisation touristique..... 82 088 €
- la signalisation horizontale sur travaux neufs..... 16 298 €

Traverses

Les réfections de traverses les plus importantes sont les suivantes :

- RD941 : Aubusson (avenue d'Auvergne)..... 72 088 €
- RD55 : Chénérailles..... 157 455 €
- RD941 : St-Amand-Jartoudeix (lieu-dit "Le Nouhaud")..... 166 505 €
- RD7 : Royère-de-Vassivière..... 92 448 €
- RD990 et 56 : Moutier-Malcard..... 100 195 €
- RD14 : Bussière-Dunoise..... 128 924 €
- RD15 : Azéables..... 84 495 €
- RD44 et 46 : Maison-Feyne..... 257 555 €
- RD1 : Fursac..... 67 293 €

Programmes d'axes

Les principaux travaux effectués sont les suivants :

- RD982 : Le Mas-d'Artiges..... 149 176 €

- RD996 : Crocq.....	240 519 €	
- RD998 : Rougnat-Charron.....	164 845 €	
- RD998 : Bussière-Nouvelle et Le Compas.....	193 088 €	
- RD940 : Moutier-Malcard, Genouillac.....	575 154 €	
- RD990 : Ladapeyre.....	446 371 €	
- RD951 : Saint-Léger-Bridereix.....	302 580 €	
- RD941 : Montboucher.....	270 705 €	
Au titre des ouvrages d'art.....		341 135 €
Les principaux travaux réalisés sur les ouvrages d'art ont été les suivants :		
- RD59a7 : pont de Fontaneillas (La Nouaille).....	32 970 €	
- RD942a : talutage d'un mur au lieu-dit "Ourdeau" (Alleyrat)		17 969 €
- RD996 : mur du Pont de Flayat (Flayat).....	80 465 €	
- RD942a : talutage de deux murs (Alleyrat).....	23 885 €	
- RD35 : réfection de l'aqueduc de la Bierge (Poussange)....	28 528 €	
- RD14 : pont de l'Usine (Clugnat).....	40 892 €	
- RD36 : talutage du mur des "Monards" (Montboucher).....	26 151 €	
- Dévégétalisation des ouvrages.....	34 987 €	
Au titre de l'amélioration de la sécurité.....		322 651 €
Les principales opérations effectuées sont les suivantes :		
- RD18a4 : sécurisation d'accotements (St-Merd-la-Breuille)		14 177 €
- RD15 : démolition de l'ancien pont SNCF et remise au gabarit au lieu-dit "Glaudeix" (Bonnat).....	35 179 €	
- RD65 : aménagement entre le bourg de Jarnages et l'usine ATULAM.....	89 011 €	
- RD22 : renforcement d'un talus au lieu-dit "Lignaud " (Lourdoueix-St-Pierre).....	15 959 €	
- RD15 : pose d'une glissière de sécurité à l'Etang de Mandrezat.....	21 934 €	
- Mise aux normes de la signalisation de police et plastique.	45 344 €	
Au titre des acquisitions foncières, études et engazonnement.....		35 880 €
Au titre des achats de matériels.....		33 034 €
Au titre des avances forfaitaires.....		121 800 €

L'Assemblée trouvera ci-après un tableau comparatif des dépenses engagées depuis 2014.

COMPARAISON ENTRE LES BUDGETS 2014, 2015, 2016 ET 2017

Rubriques	Année 2014		Année 2015		Année 2016	
	crédits votés	crédits consommés	crédits votés	crédits consommés	crédits votés	crédits consommés
Programme Routier d'Intérêt Départemental	2 870 €	2 860 €	120 000 €	-	810 000 €	700 000 €
Programme Routier d'Intérêt Régional	2 315 291 €	2 043 396 €	2 986 000 €	2 749 183 €	910 850 €	1 900 000 €
Grosses réparations + Grosses réparations aux ouvrages d'art	7 439 913 €	7 066 611 €	8 627 170 €	8 054 617 €	5 979 050 €	5 200 000 €
Amélioration de la sécurité	404 350 €	303 540 €	457 330 €	341 669 €	340 100 €	200 000 €
Acquisitions foncières, études et recherches	148 970 €	128 644 €	208 500 €	78 196 €	92 000 €	50 000 €
Acquisitions de matériels	40 000 €	38 504 €	50 000 €	39 878 €	30 000 €	20 000 €
Autres agencements	30 000 €	27 473 €	30 000 €	8 853 €	8 000 €	5 000 €
Subventions équipement départemental ouvrages d'art trottoirs rond point des coopérateurs transport de bois ronds	160 000 €	32 613 €	160 000 €	59 416 €	75 000 €	20 000 €
Avances forfaitaires Dépenses	180 000 €	171 337 €	150 000 €	79 938 €	130 000 €	40 000 €
Avances forfaitaires Recettes		- 108 802 €		- 142 472 €		- 40 000 €
TOTAL	10 721 394 €	9 706 176 €	12 789 000 €	11 269 278 €	8 375 000 €	6 500 000 €
	90,53 %		88,12 %		78,62 %	

7) AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT..... 47 027 €

Les travaux dans la forêt départementale ont mobilisé 30 256 €.

Pour la signalisation "vélo routes" (achat panneaux), la dépense a été de 13 351 €.

Le Département a également fait l'acquisition du bungalow installé par la commune de Lussat sur le parking de la Réserve Naturelle de l'Etang des Landes pour un montant de 1 500 €.

Sur ce site, une étude pour des travaux de gestion hydraulique (déversoir de crue et construction d'un moine) a été effectuée par Impac Conseil dont le coût s'est élevé à 1 920 €.

8) DÉVELOPPEMENT..... 163 383 €

Une régularisation d'écritures comptables sur le compte "opérations de remembrement" est intervenue afin de solder le compte qui présentait un solde débiteur de 162 399,53 €.

B/ LES ÉQUIPEMENTS NON DÉPARTEMENTAUX 4 159 255 €

Cette rubrique regroupe les subventions d'équipement versées aux collectivités, à divers organismes et aux tiers.

1) SÉCURITÉ..... 350 000 €

Il s'agit de notre contribution 2017 aux dépenses d'investissement du SDIS.

2) CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS..... 402 101 €

Pour cette fonction, les dépenses réalisées concernent principalement les versements de subventions :

- les monuments historiques pour 100 054 € ;
- le patrimoine rural non protégé pour 64 335 € ;
- la rénovation des équipements sportifs pour 4 986 € ;
- la constitution du fonds de tapisseries contemporaines pour 195 000 € et 19 200 € pour le pôle de conservation de la Cité de la Tapisserie ;
- les subventions pour équiper les médiathèques à hauteur de 18 526 €.

3) PRÉVENTION MÉDICO-SOCIALE ET ACTION SOCIALE..... 501 398 €

Les principales dépenses concernant la fonction sociale ont intéressé pour 137 500 € la subvention pour la D.S.P. domotique, 200 000 € la subvention versée au Foyer de Gentioux dans le cadre de l'avance TEPCV (versement à l'APAJH 23).

S'agissant du logement social, 108 715 € ont concerné les PALULOS PLAÏ et 55 183 € les

subventions FIG.

4) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES..... 1 674 478 €

- Pour l'Eau et l'Assainissement, un programme de 818 511 € a permis la réalisation d'opérations dont les plus importantes figurent ci-après :

. Alimentation en eau potable (AEP) : 305 951 € dont :

SIAEP de St-Sulpice-les-Champs/Vallières : périmètres de protection de captages, acquisitions et travaux pour 58 043 €,

Commune de Bourganeuf : périmètres de protection de captages, travaux pour 31 134 €,

Commune de Dun-le-Palestel : diagnostic et schéma directeur d'AEP pour 17 469 €,

SIAEP de Linard, Malval et Chéniers : mise en place de désinfection, réseau des fougères pour 16 000 €,

Commune de St-Vaury : fourniture et pose de compteurs de production et de sectorisation avec télétransmission et sondes de niveau des réservoirs (solde) pour 14 019 €,

Commune de Toulx-Ste-Croix : travaux d'AEP, transfert d'eau pour 13 058 €,

SIAEP Linard, Malval et Chéniers : pose de compteurs de sectorisation avec télégestion pour 12 714 €,

Commune de St-Quentin-la-Chabanne : captages de Chirouze, Fontsolles et des Pradelles, PPC phases acquisitions et travaux pour 12 709 €,

SIAEP Fresselines, Chambon-Ste-Croix : installation d'une désinfection (UV) bourg de Chambon-Ste-Croix pour 12 260 €,

SIE de l'Ardour : captages Fer à cheval, Puy Chatenet, Monteil, Roches Haut et Bas, Bossabut, Cimades 1 Haut et 2 Bas, Champegaud 1,2,4, Forgeas, PPAC, travaux pour 12 249 €,

SIE de l'Ardour : captages Fer à cheval, Puy Chatenet, Monteil... PPC, travaux pour 10 991 €,

. Assainissement : 513 560 € dont :

SIAEPA de Crocq : assainissement du bourg de Magnat-l'Etrange, traitement pour 54 000 €,

SIAEPA de Crocq : assainissement du bourg de Magnat-l'Etrange, réseau pour 38 892 €,

Commune de St-Vaury : construction d'une nouvelle station d'épuration pour 37 626 €,

SIAEPA de Crocq : assainissement du bourg de La Villeneuve, traitement pour 31 595 €,

Commune de La Chapelle-Taillefert : remplacement de la station d'épuration du bourg pour 28 962 €,

Commune de Bourganeuf : réhabilitation des réseaux d'assainissement pour 27 679 €,

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret : assainissement du village de Badant sur la commune de Savennes avec le parc animalier des Monts de Guéret, traitement pour 25 972 €,

Commune de St-Silvain-Montaigut : création d'une station de traitement des eaux usées, le Bourg et le Monteillard pour 25 685 €,

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret : assainissement du village de Badant sur la commune de Savennes avec le parc animalier des Monts de Guéret, réseau pour 22 995 €,

Commune de St-Silvain-Montaigut : création d'un réseau d'assainissement le Bourg et le Monteillard pour 19 116 €,

Commune de St-Pardoux-Morterolles : création du réseau d'assainissement du Breuil pour 19 047 €,

Commune de Grand-Bourg : réhabilitation du réseau d'assainissement collectif pour 17 508 €,
Commune de Bussière-Dunoise : création d'une lagune de traitement des eaux usées pour 17 308 €,
SIAEPA de Crocq : assainissement du bourg de Magnat-l'Etrange, réseau pour 16 710 €,
Commune de La Saunière : création d'une nouvelle unité de traitement pour 13 475 €,
Commune de St-Amand-Jartoudeix : réhabilitation du réseau d'assainissement du Nouhaut pour 13 076 €,
Commune de Gioux : réhabilitation de la station d'épuration pour 10 522 €,
SIAEPA de Crocq : assainissement du bourg de La Villeneuve, réseau pour 10 347 €,
SIAEPA de Crocq : mise en conformité des installations d'assainissement collectif sur la commune de Crocq pour 10 108 €.

- Subventions aux communes : 19 089 €

Il s'agit de subventions pour les constructions de caniveaux, bordures de trottoirs et travaux de sécurité .

Les subventions allouées cette année ont été les suivantes :

Commune de Pontarion : 5 007 €

Commune de Mérinchal : 3 125 €

Commune de La Villeneuve : 10 957 €

- Subvention d'investissement au Syndicat de l'aérodrome Montluçon-Guéret : 34 247 €.

- Subvention d'investissement au SMIPAC (1^{er} acompte création accès direct au parc d'activités) : 1 631 €.

- Subvention d'équipement versée à DORSAL (déploiement de l'outil Haut-Débit) : 800 000 €.

5) AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT..... 766 874 €

En matière d'environnement, les subventions octroyées pour les aménagements de rivières ont nécessité 25 753 € de crédits.

Pour l'aménagement et le développement rural, un crédit global de 741 121 € a été nécessaire regroupant :

- le Fonds d'Aide à l'Équipement des Communes pour un montant de 651 068 € afin d'honorer les engagements antérieurs,
- les subventions d'équipement pour les salles de loisirs versées à hauteur de 79 310 €,
- la participation au syndicat mixte de "La Fût" s'est élevée à 10 743 €.

6) DÉVELOPPEMENT..... 464 404 €

Les subventions d'équipement sur la ligne "Interventions agricoles" se sont rapportées :

- aux échanges amiables pour un montant de 24 717 €,

- aux interventions en matière de drainage pour 13 794 €,
- aux rétablissements de clôtures (remembrement) pour 12 160 €,
- aux aides aux agriculteurs avec le soutien aux CUMA pour 38 944 €.

Les aides sur la rubrique "Politique territoriale" ont représenté un montant total de 289 120 €.

Projets soldés

- . Guéret "piscine" (solde) pour 3 191 €,
- . Valorisation du patrimoine bâti (totalité) pour 2 649 €,
- . Parc animalier des Monts de Guéret (solde) pour 44 617 €,
- . La Souterraine "création de la Maison de la Solidarité" (avance) pour 25 860 €,
- . La Souterraine " création de 2 aires de jeux multi-sports" (totalité) pour 8 000 € ,
- . Royère-de-Vassivière "Médiathèque 3^e lieu" (solde) pour 42 178 €,
- . Station sport nature Jouillat-Glénic-Guéret (acompte) pour 16 256 €,
- . Guéret "aménagement du site de Courtille" (totalité) pour 46 320 €,
- . Chénéraillles "restructuration halle de marché" (totalité) pour 62 927 €,
- . St Silvain-Bellegarde "aménagement de bourg" (solde) pour 9 221 €,
- . Aménagement Observatoire de biodiversité Natura 2000 Etang du Bourdeau pour 3 809 €,
- . Bénévent-l'Abbaye "Etude de programmation à la réalisation de la Maison des Patrimoines" (totalité) : 2 706 €,
- . Soubrebost Muséographie complémentaire à la maison de Martin Nadaud (totalité) pour 5 704 €,
- . Création espace test maraîchage pour 9 044 €,
- . Cité de la Tapisserie "restauration d'œuvres remarquables" (acompte) pour 6 638 €.

La rubrique "Industrie, Commerce et Artisanat" récapitule les aides économiques publiques versées en 2017, à savoir :

- Commune de Bussière-St-George : construction d'un local chaufferie bois pour 14 068,96 €,
- Communauté de communes Creuse Grand Sud : extension ZA du Mont sur les communes d'Aubusson et St-Amand pour 7 679,85 €.

Les aides en matière touristique destinées aux opérateurs privés (subventions pour l'aménagement de chambres d'hôtes, meublés, restauration, équipements de loisirs) ont représenté une dépense de 62 998 €.

C/ LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

10 490 251 €

Le remboursement du capital de la dette est ressorti à 10 377 077 €.

Les prêts d'honneur aux étudiants ont mobilisé un crédit de 2 000 €, les prêts sociaux une somme de 22 225 € et le fonds d'avance habitat 88 950 €.

D/ LES OPÉRATIONS PATRIMONIALES

242 015 €

Elles se sont élevées à 242 015 € (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement).

E/ LES TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

2 449 376 €

Ils ont représenté 2 449 376 € pour les opérations d'ordre relatives aux subventions transférables et aux plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles ressortent à 171 674 080 € et représentent 85,88 % des dépenses totales du budget.

Au travers de la présentation fonctionnelle, les différentes composantes de ces dépenses de fonctionnement s'établissent comme suit, sachant que chaque fonction intègre les frais de personnel qui s'y rattachent :

1) SERVICES GÉNÉRAUX..... 11 036 110 €

Ce poste a rassemblé, outre les frais de fonctionnement courant des services (acquisitions de petit matériel d'entretien, fournitures de bureau, maintenance des matériels et logiciels informatiques ; carburants, combustibles ; charges d'électricité, d'eau, de gaz, d'assainissement ; entretien des véhicules ; assurances des biens meubles et immeubles), les frais du personnel non ventilables dans les différentes fonctions, les assurances du personnel, les indemnités versées aux élus, leurs frais de déplacements et leurs cotisations retraite.

2) SÉCURITÉ..... 5 908 859 €

La participation du Département au fonctionnement du SDIS (5 900 000 €) figure à ce chapitre de même que les subventions à hauteur de 3 000 € pour la Prévention Routière et 2 000 € chacune pour l'Unité de Développement des Premiers Secours de la Creuse et pour l'Association Départementale de Protection Civile.

Divers travaux d'entretien à la caserne de gendarmerie de La Courtine ont mobilisé 1 859 €.

3) ENSEIGNEMENT..... 7 070 378 €

La participation au fonctionnement des collèges a constitué la dépense la plus significative en matière d'enseignement pour un montant de 1 634 115 €. Le poste salarial des ATTEE s'est établi à 4,483 M€ pour l'exercice 2017 (4,486 M€ en 2014, 4,616 M€ en 2015, 4,385 M€ en 2016).

Les dépenses de fonctionnement dans les collèges se sont élevées à :

- 138 493 € pour l'abonnement comprenant l'entretien et la maintenance des installations, le renouvellement des installations et l'amortissement des frais d'investissement des réseaux de chaleur biomasse assurant le chauffage des collèges de Felletin, Bourganeuf, Jules Marouzeau et Martin Nadaud de Guéret.

- 75 648 € pour les travaux d'entretien des bâtiments.

La participation à l'IUP d'Ahun s'est élevée à 64 000 €. Le fonctionnement du pôle universitaire de Guéret a nécessité une participation de 60 000 €. 15 000 € ont également été versés dans le cadre de la formation DUT "carrières sociales" pour financer le déplacement des professeurs.

Les subventions aux cantines scolaires de moins de 30 rationnaires, les classes de découverte et d'initiation artistique ont nécessité une enveloppe de crédits de 86 805 €.

Les subventions aux associations scolaires et péri-scolaires (PEP23, Ecole Entreprises, récréasciences, UFOLIM, CNAM...) ont mobilisé 50 984 €, les déplacements et la billetterie pour les opérations "collèges au musée, au cinéma, au théâtre, au patrimoine" 34 250 €.

4) CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS..... 6 818 189 €

Les moyens de fonctionnement courant des services culturels départementaux figurent dans cette fonction. Il convient d'y ajouter les subventions votées au profit des associations à but culturel, sportif pour un montant de 750 000 €. La participation au plan piscines et les locations de gymnases pour les collèges (116 477 €) intègrent également cette rubrique, de même que la participation au Conservatoire départemental de musique pour un montant de 1,7 M€, à la Cité de la Tapisserie : 445 000 €, au Syndicat des Ruines de Crozant : 13 718 €, au C.A.U.E. : 125 408 €, aux espaces culturels de La Souterraine, Guéret et Aubusson : 223 000 €.

5) PRÉVENTION MÉDICO-SOCIALE..... 1 829 269 €

Hormis les crédits de fonctionnement de la P.M.I., les dépenses concernant le financement des crèches et haltes garderies, le soutien financier à la création des centres de loisirs sans hébergement, aux relais d'assistants maternels itinérants de même que les actions médicales et d'information en direction de la population sur certaines pathologies en développement ou transmissibles, figurent également dans cette fonction.

6) ACTION SOCIALE..... 49 869 219 €

Examinées dans le détail, les dépenses les plus significatives concernent :

- *pour la famille et l'enfance :*

- . les rémunérations et indemnités revenant aux assistantes et assistants familiaux, soit 4,836 M€ contre 5,1 M€ en 2016,
- . les frais en famille d'accueil : 1,186 M€,
- . le foyer de l'enfance : 2,436 M€,
- . les frais d'hébergement en maisons d'enfants : 1,680 M€,
- . les frais d'hébergement en établissements médico-sociaux (lieux de vie et d'accueil) :

0,822 M€,

. l'aide éducative en milieu ouvert : 0,989 M€.

- pour les personnes en situation de handicap :

. les prestations de compensation : 3,465 M€,

. les allocations versées : 0,284 M€,

. les frais de séjour en établissements : 16,430 M€,

. les frais de séjour en accueil familial : 0,520 M€.

- pour les personnes âgées :

. l'hébergement en établissements et familles d'accueil : 6,239 M€.

La mobilité des étudiants en Europe et au-delà a mobilisé 5 670 € en 2017. Les bourses réservées aux élèves du second degré ont nécessité un crédit de 133 744 €, le fonds social cantines s'élève à 38 144 €.

7) PERSONNES DÉPENDANTES..... 30 024 302 €

Les principales dépenses figurant à ce chapitre concernent les allocations personnalisées d'autonomie versées aux bénéficiaires à domicile ou en établissements, aux établissements eux-mêmes et aux services d'aide à domicile.

L'A.P.A. à domicile (17,796 M€) a été versée pour :

- les bénéficiaires à hauteur de 6,096 M€,

- les services d'aide à domicile pour un montant de 11,700 M€.

L'A.P.A. en établissement (10,402 M€) a été versée :

- à l'établissement pour 9,207 M€,

- aux bénéficiaires pour 1,195 M€.

8) R.S.A..... 19 679 193 €

Allocations versées à la C.A.F. et la M.S.A.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montants	11 M€	11,7 M€	11,958 M€	12,655 M€	13,625 M€	13,005 M€ (11 mois de paiement)	14,802 M€ (12 mois de paiement)	16 158 937 € (13 mois de paiement)

Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA s'élève à 2 394 en 2017.

9) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES..... 14 453 878 €

Hors dépenses de personnel et de fonctionnement courant de la Cellule de l'Eau, du S.A.T.E.S.E. et du Service des Routes, les dépenses les plus importantes concernent la voirie départementale et ressortent en 2017 à 5 143 723 € (5 903 153 € en 2014, 5 419 945 € en 2015, 5 132 765 € en 2016).

Celles réservées à l'entretien courant des routes départementales se sont élevées à 4 451 218 €, réparties comme suit :

- Entretien courant, enduits, fossés, travaux préparatoires :	3 183 634 €
- Fauchage, débroussaillage :	908 776 €
- Elagage :	218 229 €
- Plan d'intervention ouvrages d'art :	111 761 €
- Mission surveillance active :	28 818 €

Le service hivernal est ressorti à 692 505 € contre 743 321 € en 2016.

La participation au Syndicat mixte DORSAL s'est élevée à 74 141 €.

10) AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT..... 759 709 €

Les crédits figurant dans cette rubrique concernent plus particulièrement le fonctionnement courant du service et les frais du personnel impliqué dans le domaine de l'environnement de même que les diverses subventions et participations pour les actions en faveur du milieu naturel ou du développement rural. Ont figuré à ce chapitre :

- les participations au fonctionnement du Syndicat de Millevaches pour 37 167 €, la participation au fonctionnement de l'EPALA pour 21 273 €, la subvention à l'association CPIE des Pays Creusois pour 18 000 €.

- les crédits versés à l'Office National des Forêts pour la gestion des parcelles boisées du département et la contribution à France Bois Forêts (organisme public chargé de la promotion de la filière bois), pour 7 918 €.

En outre, afin de favoriser l'émergence d'une dynamique "rivières" sur les territoires, le Conseil Départemental finance 10 % maximum du salaire chargé d'un poste de technicien de rivière sur une durée maximale de 3 ans. Les collectivités concernées en 2017 ont été la Communauté de communes des Sources de la Creuse (Haute Corrèze Communauté) et la Communauté de communes Grand Sud pour un montant total de 5 768,32 €.

Les frais d'analyses effectuées pour le suivi de la qualité des rivières réalisées par le Laboratoire départemental ont représenté 34 012 €.

Il a été également financé des travaux de génie écologique à l'Etang des Landes pour 17 020 € (remise en état de chemins, pose clôtures agricoles, retournements d'andains).

Le marché intervenu avec le C.E.N. Limousin pour la mission d'assistance à la conservation et à la gestion du patrimoine naturel sur la Réserve Nationale Naturelle de l'Etang des Landes a mobilisé 40 125 €.

Diverses prestations pour 22 719 € se rapportent aux animations du site Natura 2000, aux animations Rendez-Vous Nature, au pâturage ovin itinérant en Vallée de la Creuse, à l'entretien des chemins périphériques et aux analyses de l'étang.

Des achats de matériels pour un montant de 6 806 € ont été nécessaires au suivi scientifique, à l'entretien de la réserve et aux analyses de l'étang.

11) TRANSPORTS..... 8 771 460 €

Au titre de 2017, les principales dépenses du 1^{er} janvier au 31 août 2017 portent sur :

- les transports scolaires : 3 891 130 €

Sur cette enveloppe sont mandatés les marchés de transports scolaires qui constituent la dépense la plus importante ainsi que les frais de transport relatifs aux Abonnements Internes Scolaires (A.I.S.) et aux Abonnements Scolaires Réglementés (A.S.R.).

- les transports de voyageurs : 1 590 452 €.

Les transports des élèves en situation de handicap, compétence non transférée à la Région Nouvelle-Aquitaine, représentent 1 259 655 € contre 1 012 929 € en 2016 et 891 204 € en 2015.

La compensation versée à la Région Nouvelle-Aquitaine du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017, a mobilisé une somme de 1 643 453 €.

12) DÉVELOPPEMENT..... 2 433 382 €

Le volet animation de la politique territoriale s'est élevé à 113 315 €.

La participation au fonctionnement de l'Aérodrome Montluçon-Guéret a mobilisé 63 667 €.

La participation statutaire au GIP Trace de Pas représente 22 500 €.

En matière d'agriculture, la rubrique "autres" qui a totalisé un montant de 355 000 €, regroupe les aides aux actions menées par le G.D.S.C.C., le soutien à Creuse Remplacement Agricole, le conventionnement avec la Chambre d'Agriculture, les chèques installation, les subventions aux foires concours et comices agricoles, les subventions aux associations relevant du domaine agricole.

Dans le domaine du tourisme, figurent les participations au Lac de Vassivière pour 380 003 €, la subvention allouée à Creuse Tourisme pour 949 622 €, la subvention à la Maison Nouvelle-Aquitaine pour 5 000 €.

13) SERVICES COMMUNS NON VENTILÉS..... 13 020 132 €

Cette rubrique comporte principalement les opérations financières (intérêts de la dette départementale pour 1 735 646 € et les charges financières de gestion). Les frais de fonctionnement des groupes d'élus (90 926,64 €) et les transferts entre les sections (dotation aux amortissements pour 9 862 526 €) figurent également au présent chapitre.

LES RECETTES

Globalement réalisées à 98,17 % par rapport aux prévisions, les recettes se sont élevées (hors opérations d'ordre) à 188 787 292 €.

1) LES RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales (directes et indirectes), recouvrées à hauteur de 88,150 M€, représentent 46,69 % du total des recettes réelles départementales.

Depuis la suppression de la taxe professionnelle et compte tenu des multiples modifications apportées à la fiscalité, l'autonomie financière du Département se résume au seul pouvoir décisionnel sur le taux de foncier bâti. Sur le montant global de nos recettes réelles, le taux de cette autonomie est passé de 20,6 % en 2009 à 12,7 % en 2010, 10,2 % en 2013, 9,7 % en 2014, 10,9 % en 2015, 13 % en 2016 et 13,68 % en 2017. Dans le même temps, le point de fiscalité est passé de 380 000 € en 2009 à 192 000 € en 2012, 200 000 € en 2013, 208 000 € en 2014, 214 000 € en 2015, 256 000 € en 2016 et 258 000 € en 2017.

La compensation concernant la suppression de la taxe professionnelle a cumulé en 2017 :

- une part de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E.) : 3,259 M€ ;
- une part d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (I.F.E.R.) : 0,509 M€ ;
- une part de la taxe sur les conventions d'assurance (T.S.C.A.) : 8,975 M€ ;
- une dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (D.C.R.T.P.) : 3,497 M€ ;
- un versement du fonds de garantie individuelle des ressources (F.N.G.I.R.) : 3,028 M€.

En ce qui concerne les droits de mutation à titre onéreux et les taxes additionnelles aux droits d'enregistrement, il est constaté une augmentation des encaissements due à un nombre de transactions plus important en 2017. Le montant réalisé s'est élevé à 7,3 M€ contre 6,981 M€ en 2016.

La taxe sur la consommation finale d'électricité (T.C.F.E.), instituée par la loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) est assise uniquement sur les quantités d'électricité consommées par les usagers. Le produit constaté en 2017 est identique à celui recouvré en 2016. Il s'est élevé à 1,432 M€.

En matière de R.S.A., la compensation est versée depuis 2004 par prélèvement d'une part de T.I.C.P.E. (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques). En 2017, son montant

s'est élevé à 7,731 M€.

Un autre prélèvement de T.I.C.P.E. de 2,894 M€ a été attribué en 2017 au Département pour permettre de compenser l'acte II de décentralisation en complément de la T.S.C.A. (Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance) insuffisante pour financer les compétences dévolues aux départements.

Le produit de la T.S.C.A. s'est élevé à 23,186 M€ avec :

- pour la part décentralisation : 14,211 M€ ;
- pour la suppression de la taxe professionnelle : 8,975 M€.

La première part de T.S.C.A. (14,211 M€) regroupe :

- au titre de l'article 52 de la Loi de Finances 2005, l'ensemble des financements relatifs aux intégrations des personnels (A.T.T.E.E. et D.D.E., le transfert de la R.N. 141, la suppression de la vignette automobile...) pour un montant de 11,550 M€ ;
- au titre de l'article 53 de la même loi, la compensation relative aux frais de fonctionnement du S.D.I.S. à hauteur de 2,661 M€.

La taxe d'aménagement établie au taux de 2,5 % a généré des recettes à hauteur de 0,814 M€ contre 0,965 M€ en 2016 et 1,251 M€ en 2015.

2) LES FONDS DE PÉRÉQUATION

- Le fonds de péréquation des D.M.T.O. qui est fonction de l'évolution des transactions au niveau national a été notifié à hauteur de 4 843 543 €. Il était de 4 844 192 € en 2016.
- Le fonds de péréquation de la C.V.A.E. a été fixé à 509 422 € en 2017. Il était en 2016 de 480 387 €.
- Fonds pour le financement des 3 AIS :
 - 1^{ère} part : Dispositif de compensation péréquée (D.C.P.) qui prend en compte les produits nets des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Son montant ressort à 5 884 488 € (5 973 941 € en 2016).
 - 2^{ème} part : Fonds de solidarité - Cette part est alimentée pour partie par l'augmentation du taux des droits de mutation fixé à 4,5 %. Les versements se sont élevés à 847 354 € et les prélèvements à 489 356 € soit une recette nette de 357 998 € contre 640 939 € en 2016 et 935 641 € en 2015.

3) LES EMPRUNTS

Le volume des emprunts réalisés en 2017 s'est élevé à 12 M€ et représente 6,36 % du montant global de nos recettes réelles.

4) LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Le montant global de la D.G.F. en diminution de 1 933 903 € par rapport à 2016 représente 43 464 233 € en constante baisse depuis 2013 (rappel du montant de la D.G.F. versée en 2013 : 50,035 M€).

La D.G.D. s'est élevée comme les années précédentes à 1 758 917 €.

Le Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (F.M.D.I.), créé en 2006 pour compléter la T.I.P.P. en matière de compensation du R.M.I., a généré une recette de 689 791 € ; elle était de 622 188 € en 2016 et 712 096 € en 2015.

La D.G.E., quant à elle, s'élève à 2,859 M€. Elle intègre une majoration au titre des dépenses d'aménagement foncier, une majoration pour insuffisance du potentiel fiscal et pour les quatre trimestres de l'exercice, une dotation appliquant un taux de concours (29,30 % en 2017) sur nos dépenses réelles relatives à l'aménagement foncier.

Le F.C.T.V.A., calculé sur nos dépenses d'investissement éligibles en 2016 s'élève à 1,436 M€. Nouveau dispositif instauré en 2017, le F.C.T.V.A. sur les dépenses d'entretien a généré des recettes à hauteur de 179 958 €.

La Dotation Départementale d'Équipement des Collèges est identique depuis l'exercice 2008, soit 729 274 €.

Le produit des amendes de police, inscrit en section d'investissement au chapitre "Réseaux et infrastructures", a été réalisé à hauteur de 730 612 €, montant sensiblement identique à celui de 2016.

5) LES RECOUVREMENTS D'AIDE SOCIALE

Ces recouvrements se sont élevés à 5 895 977 € en 2017.

L'ensemble des recouvrements sur bénéficiaires s'établit à 3,593 M€. Les versements sur Sécurité Sociale s'élèvent à 249 797 €. Les recettes diverses d'Aide Sociale représentent 2 053 052 € dont 452 000 € rattachés à l'exercice 2017 émanant du Fonds Social Européen versés au titre de l'insertion, 53 305 € au titre du recouvrement des indus d'insertion, 115 373 € pour les indus d'aide sociale A.P.A. et 508 391 € pour le remboursement des salaires des agents mis à disposition de la M.D.P.H. , 172 000 € pour le remboursement par l'A.N.A.H. des salaires des agents mis à disposition de la cellule Habitat et 41 200 € pour l'aide à domicile.

6) DOTATIONS VERSÉES PAR LA C.N.S.A.

Financement de l'A.P.A. : La dotation émanant de la C.N.S.A. pour l'A.P.A. a été réalisée lors de l'exercice 2017 à hauteur de 13,974 M€. Ce montant correspond au solde de l'année 2016 (1,925 M€) et aux acomptes mensuels versés en 2017 (12,049 M€).

Dans le cadre de la Conférence des financeurs, notre département a perçu de la C.N.S.A. :

- 18 000 € pour le forfait autonomie,
- 262 000 € pour les actions de prévention.

Financement de la P.C.H. : Pour la prestation de compensation du handicap, la C.N.S.A. a versé au Département une dotation de 1,127 M€.

Financement de la M.D.P.H. : La dotation versée pour le fonctionnement de la M.D.P.H. s'élève à 283 939 €.

7) LES AUTRES RECETTES

En dehors des principales recettes précitées, l'ensemble des "autres recettes" regroupe des aides, participations, subventions et produits de toutes natures.

- Les subventions de l'État s'élèvent à 597 224 €. Elles regroupent notamment, pour les principales :

- *en investissement* :

Dans le cadre de l'opération "Territoires à énergie positive pour la croissance verte", un acompte de 205 000 € a été versé en 2017.

Pour le déploiement des espaces numériques de travail dans les collèges, l'État a prescrit 5 890 €.

Pour l'aménagement et l'équipement de la B.D.C., l'État a versé 5 048 €.

- *en fonctionnement*, sur le projet de mise en valeur de la Vallée des Peintres de la Creuse, l'État a accompagné le Département à hauteur de 33 000 € et à hauteur de 32 890 € pour le contrat Territoire Lecture.

Pour les Archives Départementales, la mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale a octroyé une subvention de 5 000 € et pour le système d'archivage électronique 65 000 € ont été versés.

L'État a également attribué un montant de 85 635 € pour le financement du fonctionnement du site de l'Etang des Landes.

- Le montant des aides versées par la Région est de 953 308 €. Elles s'appliquent au programme routier d'intérêt régional (aménagement RD 990).

- Les produits domaniaux ont concerné les bâtiments départementaux loués à des tiers :
 - cafétéria du C.C.A.J.L. d'Aubusson : 7 293 €,
 - la caserne de gendarmerie de La Courtine : 64 796 €,
 - locaux du C.P.I.E. : 1 830 €,
 - locaux occupés par le service Transport de la Région Nouvelle-Aquitaine : 10 733 €.

- Les cessions de bâtiments et de matériels ont représentés 177 757 € :

- bâtiment gendarmerie Chénérailles : 130 000 €,
- garage 10 route d'Ahun à Chénérailles : 27 000 €,
- bâtiment Chambonchard : 6 500 €,
- divers matériels et mobiliers : 14 257 €.

Pour cette année 2017, jusqu'au 31 août, la participation des familles et organisateurs de second rang (syndicats, communes) aux frais de fonctionnement des transports scolaires s'est élevée à 1 391 539 €.

Dans le cadre de la délégation de compétence en matière de transports non urbains réguliers, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 août 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine a effectué un versement de 889 538 €.

- Les produits divers, qui regroupent principalement les remboursements des salaires des agents mis à disposition (Syndicat Mixte Emile Goué, Syndicat Mixte de la Cité de la Tapisserie) ainsi que les remboursements d'assurance, le remboursement des prêts et avances au personnel, aux étudiants et à divers établissements publics et le fonds d'avance habitat, ont enregistré une recette de 4,4 M€.

PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE

Tels sont les éléments du compte administratif 2017 que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

DÉCISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(en euros)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions 2017	Réalizations 2017	% réalisé
<u>Rubrique 90 "Equipements départementaux"</u>	<u>14 251 363,00</u>	<u>10 883 214,90</u>	<u>76,37%</u>
<u>Fonction 0 : Services Généraux - Chapitre 900</u>	<u>1 540 610,00</u>	<u>587 493,04</u>	<u>38,13%</u>
02 : Administration générale			
020 : Administration générale de la collectivité			
0201 : Administration générale de la collectivité (personnel non ventilable)	-	-	
0202 : Administration générale de la collectivité (autres moyens généraux)	1 540 610,00	587 493,04	38,13%
<u>Fonction 1 : Sécurité - Chapitre 901</u>	<u>45 000,00</u>	<u>38 831,24</u>	<u>86,29%</u>
11 : Gendarmerie, police, sécurité, justice	45 000,00	38 831,24	86,29%
<u>Fonction 2 : Enseignement - Chapitre 902</u>	<u>1 884 397,00</u>	<u>1 259 578,91</u>	<u>66,84%</u>
20 : Services communs	20 000,00	10 831,00	54,16%
22 : Enseignement du second degré			
221 : Collèges	1 685 397,00	1 115 952,87	66,21%
28 : Autres services périscolaires et annexes	179 000,00	132 795,04	74,19%
<u>Fonction 3 : Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs - Chapitre 903</u>	<u>266 742,00</u>	<u>158 709,72</u>	<u>59,50%</u>
31 : Culture			
311 : Activités artistiques et action culturelle	16 898,00	10 108,82	59,82%
312 : Patrimoine (monuments...)	13 600,00	-	
313 : Bibliothèques et médiathèques	48 244,00	41 160,70	85,32%
314 : Musées	75 000,00	10 310,86	13,75%
315 : Services d'archives	55 000,00	53 471,52	97,22%
33 : Jeunesse (action socio-éducative...) et loisirs	58 000,00	43 657,82	75,27%
<u>Fonction 5 : Action Sociale - Chapitre 905 (hors RSA)</u>	<u>434 500,00</u>	<u>161 726,90</u>	<u>37,22%</u>
50 : Services communs	434 500,00	161 726,90	37,22%
<u>Fonction 6 : Réseaux et Infrastructures - Chapitre 906</u>	<u>9 623 714,00</u>	<u>8 466 464,79</u>	<u>87,98%</u>
60 : Services communs	84 000,00	29 648,80	35,30%
61 : Eaux et assainissement	155 000,00	-	
62 : Routes et voirie			
621 : Réseau routier départemental	9 344 714,00	8 435 591,99	90,27%
68 : Autres réseaux	40 000,00	1 224,00	3,06%
<u>Fonction 7 : Aménagement et environnement - Chapitre 907</u>	<u>255 000,00</u>	<u>47 027,52</u>	<u>18,44%</u>
73 : Environnement			
738 : Autres actions en faveur du milieu naturel	225 000,00	33 676,48	14,97%
74 : Aménagement et développement rural	30 000,00	13 351,04	44,50%
<u>Fonction 9 : Développement - Chapitre 909</u>	<u>201 400,00</u>	<u>163 382,78</u>	<u>81,12%</u>
92 : Agriculture et pêche			
928 : Autres	163 400,00	163 382,78	99,99%
94 : Développement touristique	38 000,00	-	
<u>Rubrique 91 "Equipements non départementaux"</u>	<u>5 911 602,00</u>	<u>4 159 255,24</u>	<u>70,36%</u>
<u>Fonction 1 : Sécurité - Chapitre 911</u>	<u>350 000,00</u>	<u>350 000,00</u>	<u>100,00%</u>
12 : Incendie et Secours	350 000,00	350 000,00	100,00%
<u>Fonction 2 : Enseignement - Chapitre 912</u>	<u>30 000,00</u>	<u>-</u>	
22 : Enseignement du second degré			
221 : Collèges	30 000,00	-	
<u>Fonction 3 : Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs - Chapitre 913</u>	<u>567 645,00</u>	<u>402 101,48</u>	<u>70,84%</u>
31 : Culture			
312 : Patrimoine (monuments...)	287 400,00	164 388,64	57,20%
313 : Bibliothèques et médiathèques	42 000,00	18 527,18	44,11%
314 : Musées	228 245,00	214 200,00	93,85%
32 : Sports	10 000,00	4 985,66	49,86%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions 2017	Réalisations 2017	% réalisé
Fonction 5 : Action Sociale - <i>Chapitre 915 (hors RSA)</i>	375 000,00	337 500,00	90,00%
50 : Services communs	25 000,00	-	
52 : Personnes handicapées	200 000,00	200 000,00	100,00%
58 : Autres interventions sociales	150 000,00	137 500,00	91,67%
Fonction 5 : Revenu de Solidarité Active (RSA) - <i>Chapitre 9156</i>	330 000,00	163 898,00	49,67%
63 : Logement	330 000,00	163 898,00	49,67%
Fonction 6 : Réseaux et Infrastructures - <i>Chapitre 916</i>	2 088 000,00	1 674 478,22	80,20%
61 : Eaux et assainissement	1 190 000,00	819 511,36	68,87%
62 : Routes et voirie			
628 : Autres réseaux de voirie	63 500,00	20 720,00	32,63%
63 : Infrastructures ferroviaires et aéroportuaires	34 500,00	34 246,86	99,27%
68 : Autres réseaux	800 000,00	800 000,00	100,00%
Fonction 7 : Aménagement et environnement - <i>Chapitre 917</i>	950 514,00	766 873,74	80,68%
73 : Environnement			
731 : Actions en matière de traitement des déchets	61 000,00	-	
738 : Autres actions en faveur du milieu naturel	47 200,00	25 752,98	54,56%
74 : Aménagement et développement rural	842 314,00	741 120,76	87,99%
Fonction 9 : Développement - <i>Chapitre 919</i>	1 220 443,00	464 403,80	38,05%
91 : Structures d'animation et de développement économique	721 000,00	289 119,84	40,10%
92 : Agriculture et pêche			
928 : Autres	202 108,00	89 614,59	44,34%
93 : Industrie, commerce et artisanat	156 955,00	21 748,81	13,86%
94 : Développement touristique	140 380,00	63 920,56	45,53%
<i>Rubrique 92 "Opérations non ventilées"</i>	13 642 555,88	13 181 642,42	96,62%
Dettes et autres opérations financières - <i>Chapitre 923</i>	10 951 062,00	10 490 251,42	95,79%
Opérations patrimoniales - <i>Chapitre 925</i>	242 016,00	242 015,47	100,00%
Transferts entre les sections - <i>Chapitre 926</i>	2 449 477,88	2 449 375,53	100,00%
TOTAL :	33 805 520,88	28 224 112,56	83,49%

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

(en euros)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Prévisions 2017	Réalizations 2017	% réalisé
<u>Rubrique 93 "Services individualisés"</u>	<u>165 348 674,00</u>	<u>158 653 948,82</u>	<u>95,95%</u>
Fonction 0 : Services Généraux - <u>Chapitre 930</u>	12 129 627,00	11 036 110,49	90,98%
02 : Administration générale			
020 : Administration générale de la collectivité			
0201 : Administration générale de la collectivité (personnel non ventilable)	7 324 620,00	6 969 169,15	95,15%
0202 : Administration générale de la collectivité (autres moyens généraux)	3 551 507,00	2 956 706,89	83,25%
021 : Assemblée locale	1 058 600,00	1 031 328,63	97,42%
023 : Information, communication, publicité	194 900,00	78 905,82	40,49%
Fonction 1 : Sécurité - <u>Chapitre 931</u>	5 911 000,00	5 908 858,52	99,96%
11 : Gendarmerie, police, sécurité, justice	4 000,00	1 858,52	46,46%
12 : Incendie et Secours	5 900 000,00	5 900 000,00	100,00%
18 : Autres interventions de protection des personnes et des biens	7 000,00	7 000,00	100,00%
Fonction 2 : Enseignement - <u>Chapitre 932</u>	7 521 251,00	7 070 378,66	94,01%
20 : Services communs	27 600,00	20 175,11	73,10%
22 : Enseignement du second degré			
221 : Collèges	7 127 020,00	6 732 768,45	94,47%
222 : Lycées	7 151,00	7 150,00	99,99%
23 : Enseignement supérieur	139 000,00	139 000,00	100,00%
28 : Autres services périscolaires et annexes	220 480,00	171 285,10	77,69%
Fonction 3 : Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs - <u>Chapitre 933</u>	7 153 885,00	6 818 189,48	95,31%
30 : Services communs	94 900,00	81 864,91	86,26%
31 : Culture			
311 : Activités artistiques et action culturelle	3 144 820,00	3 068 849,15	97,58%
312 : Patrimoine (monuments...)	447 630,00	405 353,90	90,56%
313 : Bibliothèques et médiathèques	1 042 290,00	977 350,35	93,77%
314 : Musées	802 800,00	762 583,62	94,99%
315 : Services d'archives	839 300,00	803 109,51	95,69%
32 : Sports	649 097,00	622 939,14	95,97%
33 : Jeunesse (action socio-éducative...) et loisirs	133 048,00	96 138,90	72,26%
Fonction 4 : Prévention médico-sociale - <u>Chapitre 934</u>	1 962 250,00	1 829 268,75	93,22%
40 : Services communs	260 200,00	229 164,33	88,07%
41 : PMI et planification familiale	1 572 280,00	1 473 139,43	93,69%
42 : Prévention et éducation pour la santé	129 770,00	126 964,99	97,84%
Fonction 5 : Action Sociale - <u>Chapitre 935 (hors APA et RSA)</u>	50 263 668,00	49 869 218,84	99,22%
50 : Services communs	4 289 850,00	4 090 493,31	95,35%
51 : Famille et enfance	15 782 883,00	15 705 411,45	99,51%
52 : Personnes handicapées	21 777 990,00	21 495 037,74	98,70%
53 : Personnes âgées	-	-	
531 : Forfait autonomie	25 744,00	25 744,00	100,00%
532 : Autres actions de prévention	373 973,00	367 648,46	98,31%
538 : Autres	6 237 518,00	6 438 436,18	103,22%
58 : Autres interventions sociales	1 775 710,00	1 746 447,70	98,35%
Fonction 5 : Personnes dépendantes (APA) - <u>Chapitre 9355</u>	30 306 400,00	30 024 301,75	99,07%
55 : Personnes dépendantes (APA)			
550 : Services communs	654 100,00	570 653,67	87,24%
551 : APA à domicile	18 855 500,00	18 872 980,75	100,09%
552 : APA versée au bénéficiaire en établissement	1 010 000,00	1 195 157,05	118,33%
553 : APA versée à l'établissement	9 786 800,00	9 385 510,28	95,90%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Prévisions 2017	Réalisations 2017	% réalisé
Fonction 5 : Revenu de Solidarité Active (RSA) - <i>Chapitre 9356</i>	19 810 747,00	19 679 193,76	99,34%
56 : RSA			
561 : Insertion sociale	574 853,00	550 460,50	95,76%
562 : Santé	57 000,00	57 000,00	100,00%
563 : Logement	239 687,00	232 905,00	97,17%
564 : Insertion professionnelle	1 086 023,00	1 078 995,06	99,35%
566 : Dépenses de structure	1 657 450,00	1 590 688,28	95,97%
567 : Allocations	16 184 734,00	16 167 298,33	99,89%
568 : Autres dépenses au titre du RSA	11 000,00	1 846,59	16,79%
Fonction 6 : Réseaux et Infrastructures - <i>Chapitre 936</i>	16 764 644,00	14 453 877,94	86,22%
60 : Services communs	745 518,00	652 885,41	87,57%
61 : Eaux et assainissement	378 500,00	336 225,63	88,83%
62 : Routes et voirie			
621 : Réseau routier départemental	14 798 484,00	12 698 120,95	85,81%
622 : Viabilité hivernale et aléas climatiques	768 000,00	692 505,42	90,17%
68 : Autres réseaux (DORSAL)	74 142,00	74 140,53	100,00%
Fonction 7 : Aménagement et environnement - <i>Chapitre 937</i>	1 095 627,00	759 708,60	69,34%
70 : Services communs	468 500,00	317 736,22	67,82%
73 : Environnement			
731 : Actions en matière de traitement des déchets	42 727,00	4 010,20	9,39%
738 : Autres actions en faveur du milieu naturel	407 960,00	306 734,92	75,19%
74 : Aménagement et développement rural	176 440,00	131 227,26	74,38%
Fonction 8 : Transports - <i>Chapitre 938</i>	9 284 230,00	8 771 459,75	94,48%
80 : Services communs	57 100,00	56 052,31	98,17%
81 : Transports scolaires	7 428 950,00	7 103 888,70	95,62%
82 : Transports publics de voyageurs			
821 : Routier	1 798 180,00	1 611 518,74	89,62%
Fonction 9 : Développement économique - <i>Chapitre 939</i>	3 145 345,00	2 433 382,28	77,36%
90 : Services communs	152 500,00	85 661,50	56,17%
91 : Structures d'animation et de développement économique	382 000,00	257 741,54	67,47%
92 : Agriculture et pêche			
921 : Laboratoire départemental	618 235,00	155 908,71	25,22%
928 : Autres	407 056,00	369 491,97	90,77%
93 : Industrie, commerce et artisanat	66 050,00	65 716,85	99,50%
94 : Développement touristique	1 519 504,00	1 498 861,71	98,64%
<i>Rubrique 94 "Services communs non ventilés"</i>	13 211 491,49	13 020 131,80	98,55%
Autres impôts et taxes - <i>Chapitre 941</i>	572 287,00	572 284,01	100,00%
Opérations financières - <i>Chapitre 943</i>	2 037 812,00	1 857 252,77	91,14%
Frais de fonctionnement groupes d'élus - <i>Chapitre 944</i>	101 250,00	90 926,64	89,80%
Provisions - <i>Chapitre 945</i>	7 513,00	7 513,00	100,00%
Transferts entre les sections - <i>Chapitre 946</i>	10 492 629,49	10 492 155,38	100,00%
SOUS-TOTAL :	178 560 165,49	171 674 080,62	
<i>Rubrique 95 "Chapitres de prévision sans réalisation"</i>	894 202,00	-	
Dépenses imprévues - <i>Chapitre 952</i>	64 818,00	-	
Virement à la section d'investissement - <i>Chapitre 953</i>	829 384,00	-	
TOTAL :	179 454 367,49	171 674 080,62	95,66%

LES RECETTES

(en euros)

	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017
AUTRES IMPÔTS ET TAXES							
Produits des contributions directes	19 231 656,00	20 044 637,00	20 799 629,00	21 392 461,00	25 593 719,00	25 700 000,00	25 823 010,00
Droits de mutation et Taxes additionnelles	5 718 695,00 107 855,85	5 138 796,68 108 650,85	5 467 604,60 79 015,13	5 998 309,60 104 028,61	6 912 657,74 68 590,82	7 100 000,00 100 000,00	7 181 408,60 127 469,68
Taxe départementale C.A.U.E.	108 261,00	30 715,00	-	-	-	-	-
Taxe d'aménagement	-	182 197,73	701 116,02	1 251 378,04	964 677,28	1 100 000,00	814 012,72
Taxe électricité T.C.F.E.	1 343 185,34	1 446 991,03	1 417 820,14	1 408 800,56	1 413 421,18	1 430 000,00	1 432 406,51
F.N.G.I.R.	2 999 408,00	3 028 123,00	3 028 123,00	3 028 123,00	3 028 123,00	3 028 123,00	3 028 123,00
Autre fiscalité reversée dont C.V.A.E. et I.F.E.R.	6 338 830,00	7 036 632,00	6 922 744,00	6 505 033,00	6 927 448,00	5 074 924,00	5 078 535,00
D.C.R.T.P.	4 002 586,00	3 904 600,00	3 904 000,00	3 904 600,00	3 904 600,00	3 423 000,00	3 497 541,00
Allocations compensatrices	4 002 793,00	3 581 134,00	3 206 230,00	2 666 981,00	2 445 146,00	2 112 000,00	2 003 818,00
T.I.C.P.E.	10 827 380,37	10 577 734,72	10 538 184,48	10 570 107,73	10 607 021,39	10 700 000,00	10 624 875,34
T.S.C.A.	22 511 873,08	21 732 504,34	21 832 543,79	22 245 531,09	22 672 294,20	22 800 000,00	23 185 606,67
Fonds de péréquation C.V.A.E.	-	-	356 833,00	878 807,00	480 387,00	250 000,00	509 422,00
Fonds de péréquation D.M.T.O.	6 009 082,00	2 839 167,00	2 160 469,00	2 246 840,00	4 844 192,00	5 100 000,00	4 843 543,00
Total	83 969 939,84	59 607 246,15	59 614 683,16	60 808 539,63	89 862 277,61	87 918 047,00	88 149 770,52
LES EMPRUNTS							
Volume d'emprunts	11 900 000,00	11 950 000,00	12 400 000,00	14 200 000,00	11 500 000,00	12 000 000,00	12 000 000,00
LES DOTATIONS DE L'ÉTAT							
Fonds de soutien exceptionnel	-	-	-	-	-	400 000,00	398 793,00
D.G.F.	50 062 914,00	50 035 378,00	49 228 577,00	47 299 744,00	45 398 136,00	43 500 000,00	43 464 233,00
D.G.D.	1 760 000,00	1 758 917,00	1 758 917,00	1 758 917,00	1 758 917,00	1 758 917,00	1 758 917,00
Fonds de Mobilisation Départemental pour l'insertion (F.M.D.I.)	847 263,00	836 611,00	759 020,00	712 096,00	622 188,00	600 000,00	689 791,00
D.G.E.	3 307 771,38	3 021 838,95	2 942 525,08	2 645 546,33	2 882 557,33	2 800 000,00	2 859 278,43
F.C.T.V.A.	2 707 839,95	2 765 674,33	3 016 615,63	2 438 671,96	2 371 522,64	2 500 000,00	1 435 694,60
F.C.T.V.A. fonctionnement	-	-	-	-	-	150 000,00	179 958,46
D.D.E.C.	729 408,35	729 274,00	729 274,00	729 274,00	729 274,00	730 000,00	729 274,00
Produits des amendes radars	688 369,00	734 257,00	733 985,00	733 716,00	733 271,00	735 000,00	730 612,00
Fonds de soutien (2 parts) à partir de 2014 pour AIS	-	4 000 000,00	6 645 876,00	6 728 171,00	6 614 880,00	6 558 000,00	6 242 486,00
Total	60 103 565,68	63 882 050,28	65 814 789,71	63 046 136,29	61 110 745,97	59 731 917,00	58 489 037,69
LES RECOUVREMENTS D'AIDE SOCIALE							
- Sur bénéficiaires							
• Handicapés	2 632 270,49	2 619 976,71	2 933 431,50	3 441 479,32	2 653 096,65	1 089 000,00	1 188 687,55
• Personnes âgées	4 482 487,19	5 228 526,98	5 251 440,35	5 481 787,76	5 188 608,46	2 075 000,00	2 404 439,96
- Sur Sécurité Sociale	206 866,26	214 783,86	221 912,45	245 789,86	250 794,40	260 000,00	249 797,70
- Autres (dont F.S.E.) et domotique	1 464 160,14	2 743 255,52	1 189 221,81	1 935 162,08	2 094 122,17	2 456 125,00	2 053 052,31
Total	8 785 784,08	10 806 543,07	9 596 006,11	11 104 219,02	10 186 621,68	5 880 125,00	5 895 977,52

LES RECETTES

(en euros)

	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017
DOTATIONS VERSÉES PAR LA C.N.S.A.							
pour le financement de l'A.P.A.	12 281 261,70	12 468 168,60	14 309 525,60	14 493 700,60	16 054 816,46	15 705 000,00	13 974 259,00
pour le financement du Handicap	1 288 959,29	1 253 968,32	1 140 157,85	1 200 495,39	1 199 512,12	1 220 000,00	1 128 605,17
pour la Maison du Handicap au titre de la Conférence des Financeurs :	272 987,79	271 249,10	277 567,42	281 923,31	283 954,90	290 000,00	283 939,05
- part autonomie	-	-	-	-	-	18 000,00	25 743,58
- part prévention	-	-	-	-	-	277 000,00	262 000,00
Total	13 843 208,78	13 993 386,02	15 727 250,87	15 976 119,50	17 538 283,48	17 510 000,00	15 672 546,80
LES AUTRES RECETTES							
Subventions de l'Etat	1 390 759,12	226 874,34	509 467,97	865 108,40	491 085,78	1 003 509,00	597 223,81
Subventions de la Région	1 714 319,78	1 575 892,00	1 284 003,55	1 290 622,98	29 574,06	850 000,00	953 307,79
Subventions de l'Union Européenne	11 830,38	39 213,69	71 101,61	36 943,61	50 202,46	30 000,00	57 887,25
Produits domaniaux - cessions	82 524,99	231 039,65	78 352,74	87 033,00	289 893,44	265 186,00	263 018,41
Transports Scolaires : participation des familles et organisateurs secondaires	1 146 635,23	1 081 947,38	1 521 400,00	1 681 488,71	1 598 988,19	1 715 800,00	1 391 539,41
Transports Scolaires : délégation de compétence remboursement par Région Nouvelle-Aquitaine de janvier à août 2017	-	-	-	-	-	1 110 000,00	889 537,94
Divers produits	3 431 181,77	3 938 928,92	5 073 231,21	4 235 562,62	4 781 115,04	4 288 507,87	4 426 629,87
Vente de terrains	18 000,00	4 105,00	52 005,00	-	-	-	-
Taxe additionnelle à la taxe de séjour	-	-	-	-	-	10 000,00	814,72
Remb. T.V.A. Transports Scolaires Annulation mandats	-	-	22 890 298,15	-	-	-	-
Total	7 785 251,27	7 098 000,88	31 478 860,23	8 196 759,32	7 238 858,97	9 273 004,87	8 579 959,30
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	7 641 344,25	5 926 369,32	7 571 425,87	1 070 583,91	-	-	-
TOTAUX RECETTES RÉELLES	174 039 093,70	173 263 595,72	202 204 015,95	174 402 337,67	197 436 787,71	192 313 093,87	188 787 291,83
Opérations d'ordre	10 322 358,91	10 474 662,43	12 453 037,07	11 907 415,83	12 087 685,02	14 013 507,37	13 183 546,36
TOTAL	184 361 452,61	183 738 258,15	214 657 053,02	186 309 753,50	209 524 472,73	206 326 601,24	201 970 838,21

REPRISE DU RÉSULTAT N-1	11 221 928,35	8 815 677,02	1 852 423,21	1 612 609,96	2 041 688,86	7 111 044,74	7 111 044,74
--------------------------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 18/05/2018

RAPPORT N° CD2018-05/ 1/ 7 DOSSIER N° 2708	CD-ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL ET FINANCES
---	--

Origine :	Direction Générale des Services/Direction des Finances et Budget
-----------	--

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

I. RÉSUMÉ

Il vous est proposé d'adopter le compte administratif de l'exercice 2017 du budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses.

II. OBJET DU RAPPORT

Les résultats du compte administratif du budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses se présentent comme suit :

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	116 189,68 €	2 586 100,72 €	2 702 290,40 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	128 892,19 €	2 586 100,72 €	2 714 992,91 €

Résultat de gestion : + 12 702,51 €

Résultat 2016 reporté d'investissement : + 119 377,50 €

Excédent de clôture (investissement) : + 132 080,01 €

Ce résultat excédentaire de 132 080,01 € en investissement a été intégré lors du budget primitif 2018 par anticipation. Le résultat provisoire de clôture est équivalent au résultat définitif de clôture.

A/ LES DÉPENSES :

Investissement :

Les dépenses d'investissement ont concerné :

- l'acquisition de mobilier pour 1 535,24 € ;
- l'acquisition de matériel informatique pour 6 156,12 € ;
- l'acquisition de licences informatiques et de logiciels pour 14 616,11 € ;
- logiciel FLOWACCESS avec interface digitale -secteur physico-chimie des eaux- (10 082,44 €) ;
- licences DipTerrain et DipTour -secteur prélèvements- (4 533,67 €) ;
- l'acquisition de matériels de laboratoire pour un montant total de 83 476,21 €. Il s'agit :

- d'un réacteur DCO -secteur physico-chimie des eaux- (4 495,21 €) ;
- d'une scelleuse microplaques -section biologie moléculaire et cellulaire- (3 533,88 €) ;
- d'un automate analyses TH -secteur physico-chimie des eaux- (4 474,90 €) ;
- d'un autolaveur -secteurs laverie-entretien-milieus- (6 879,96 €) ;
- d'un bain thermostaté -secteur métrologie- (13 214,69 €) ;
- d'une étuve -secteur physico-chimie des eaux- (6 567,87 €) ;
- de 2 biocompact -secteurs hygiène alimentaire et microbiologie des eaux- (2 933,52 €) ;
- d'un titreur supplémentaire sur chaîne de dosage conductivité pH -secteur physico-chimie des eaux- (11 746,62 €) ;
- de réfrigérateurs -secteur hygiène alimentaire- (2 768,76 €) ;
- d'une mise à niveau de l'appareil flux continu -secteur physico-chimie des eaux- (9 181,41 €) ;
- d'une pompe péristaltique -secteur physico-chimie des eaux- (1 615,49 €) ;
- d'un appareil Janus -secteur biologie moléculaire et cellulaire- (8 693,24 €) ;
- d'un système débouchage tubes -secteur immuno-sérologie- (6 926,40 €).

- des travaux d'aménagement pour 9 396,32 € (accessibilité des personnes à mobilité réduite).

Fonctionnement :

Pour 2017, les frais de personnel se sont élevés à 1 610 927 € et les frais de formation à 1 007,16 €.

Les autres postes de fonctionnement les plus significatifs ont porté sur :

- l'acquisition de produits pharmaceutiques (réactifs) pour 284 116,74 € ;
- l'acquisition de consommables à usage unique tels que flacons, tubes, pipettes et pointes de pipettes, boîtes de Pétri...) pour 137 242,53 € ;
- les autres prestations de service pour 27 486,48 €. L'essentiel est représenté par la collecte transport des prélèvements vétérinaires des départements limitrophes, les frais de colloques, les frais de nettoyage des vêtements de travail ;
- les frais concernant les analyses sous-traitées à différents laboratoires pour 142 982,23 € ;
- l'entretien et réparation de matériel et de mobilier : figure sur cette ligne la maintenance des appareils et des installations du laboratoire, garantissant la continuité du service et des coûts d'analyses maîtrisés toute l'année (90 637,08 €) ;
- les divers contrôles qualité pour 51 880 € relatifs aux frais d'accréditations et aux essais interlaboratoires d'aptitude ;
- les fournitures administratives : 5 903,88 € ;
- les frais d'affranchissement : 14 433,10 € ;
- les frais d'électricité : 32 359,81 € ;
- les combustibles : 27 180,25 € ;
- l'eau : 11 085,25 € ;
- la taxe foncière : 2 632 €.

Par ailleurs, la dotation aux amortissements en 2017 s'est élevée à 128 892,19 € correspondant aux investissements effectués les années précédentes.

B/ LES RECETTES :

Les recettes totales s'élèvent à 2 586 100,72 €.

Le total des taxes d'analyses ressort à 2 371 312,90 €.

	<i>Montant</i>	<i>Part des taxes d'analyses</i>
ESB	143 048,14 €	6,03 %
Hydrologie Eaux Propres	527 451,96 €	22,25 %
Hydrologie Eaux Résiduaires	119 846,12 €	5,05 %
Hygiène alimentaire	144 729,40 €	6,10 %
Santé animale	113 680,52 €	4,79 %
Sérologie	1 322 556,76 €	55,78 %

A la clôture de l'exercice 2017, la section de fonctionnement est équilibrée avec une dotation de service public d'un montant de 155 908,71 €.

PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE

Tels sont les éléments du compte administratif du budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

DÉCISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 18/05/2018

RAPPORT N° CD2018-05/ 1/ 9 DOSSIER N° 2702	CD-ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL ET FINANCES
---	--

Origine :	Direction Générale des Services/Direction des Finances et Budget
-----------	--

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU PARC DEPARTEMENTAL

I. RÉSUMÉ

Il vous est proposé d'adopter le Compte Administratif de l'exercice 2017 du budget annexe du Parc départemental.

II. OBJET DU RAPPORT

Les résultats du compte administratif du budget annexe du Parc départemental se présentent comme suit :

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	1 486 926,28 €	6 302 037,63 €	7 788 963,91 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	660 772,34 €	6 157 226,58 €	6 817 998,92 €

Résultat de gestion :	- 970 964,99 €
• Investissement :	- 826 153,94 €
• Fonctionnement :	- 144 811,05 €
Résultat 2016 reporté d'investissement :	+ 216 920,34 €
Résultat 2016 reporté de fonctionnement :	+ 3 025 276,74 €
Excédent global de clôture :	+ 2 271 232,09 €
• Investissement :	- 609 233,60 €
• Fonctionnement :	+ 2 880 465,69 €

Ce résultat, après couverture du besoin de financement d'investissement, ressort à + 2 271 232,09 € et a été intégré lors du Budget Primitif 2018 par anticipation. Le résultat provisoire de clôture est équivalent au résultat définitif de clôture.

A/ LES DÉPENSES :

Investissement :

Le crédit pour acquisition d'outillage industriel s'élève à 14 258,98 € pour l'achat d'une valise "diagnostic" indispensable pour les besoins de l'atelier dans la recherche de panne du véhicule léger au poids lourd. L'achat de deux balayeuses s'est élevé à 23 174 €.

S'agissant de l'acquisition de véhicules et engins, le solde de la facturation du matériel notifié en 2016 a été effectuée en 2017 pour 308 011 € pour le matériel de transport et 440 273,03 € pour le matériel industriel. Pour les marchés notifiés en 2017, une partie a été comptabilisée en 2017 : matériel industriel pour 582 382 €, le reste du matériel de transport (430 428,75 €) sera intégré en 2018.

La reprise des stocks de peinture et de glissières représente 102 852 €.

Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 6 302 037,63 €.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- carburant (fuel, gazole, SP 95).....	678 466,25 €
- émulsion.....	368 423,19 €
- grave-émulsion-enrobés à froid.....	347 530,55 €
- pièces de rechange et pneumatiques.....	532 395,69 €
- granulats.....	253 589,62 €
- produits de marquage routier.....	106 505,73 €
- sel de déneigement.....	180 089,52 €
- glissières de sécurité.....	21 245,23 €
- location de matériel et outillage, de matériel de transport, de matériel de travaux.....	263 626,15 €
- prime d'assurance des véhicules et engins.....	135 103,90 €
- remboursement à l'État de la masse salariale des OPA.....	109 959,67 €
- sous-traitance.....	193 690,37 €

La masse salariale des agents territoriaux au 31 décembre 2017 ainsi que la rémunération d'agents non titulaires (remplacements) s'est élevée à 1 326 724,63 €.

La dotation aux amortissements ressort à 528 036,57 €.

B/ LES RECETTES :

Les recettes totales s'élèvent à 6 157 226,58 €.

La facturation sur le budget principal du Conseil Départemental, auprès des collectivités et tiers est répartie comme suit :

1/ Travaux.....	2 755 167,34 €
dont - rechargement enduits PATA :	1 614 710,02 €
- élagage, fossés, terrassement :	326 043,75 €
- signalisation horizontale :	316 085,09 €
- pose de glissières :	100 437,50 €
- service hivernal :	321 306,50 €
- essais laboratoire :	76 584,48 €

Il est précisé que les travaux effectués pour le compte des communes et tiers s'élèvent à 184 553,28 €.

2/ Location de véhicules et engins.....	2 080 968,32 €
--	-----------------------

dont - location de tracteurs et débroussailleuses : 899 084,63 €
- location de camions : 278 302,93 €
- location de fourgons : 273 458,74 €
- véhicules de liaison : 356 901,97 €

La facturation concernant l'entretien et les frais de carburant des véhicules de la Direction de l'Administration Générale s'élève à 140 914,57 €, celle des véhicules du Laboratoire Départemental d'Analyses étant de 15 878,50 €.

3/ Vente de marchandises (dont plaquettes 116 719,50 €)..... **584 111,10 €**
dont pour tiers et communes : 119 293,90 €

La valeur du stock de pièces détachées, matières premières, carburants, lubrifiant, glissières, clôtures et peinture ressort à 723 409,80 € au 31 décembre 2017.

PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE

Tels sont les éléments du Compte Administratif du budget annexe du Parc Départemental que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

DÉCISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS
